

L' « AGRICULTURE MINIERE » AU MAROC ET SES DANGERS (1)

On sait que les américains désignent sous le nom « d'agriculture minière » les méthodes d'exploitation employées par ceux, stigmatisés par Bromfield sous le nom de « mauvais fermiers » dans son livre « Plaisante vallée », qui n'hésitent pas à épuiser en quelques années la fertilité des sols et, après avoir ruiné un domaine par des cultures intensives pratiquées sans ménagement, l'abandonnent à sa stérilité, généralement définitive, pour aller recommencer ailleurs.

Il s'agit là de procédés qui rappellent les industries extractives et dont la vogue semble d'ailleurs en diminution outre Atlantique. Après avoir été largement préconisés par certains éléments d'un peuple jeune, s'enorgueillissant de ne pas avoir de « paysans », ils commencent à régresser sous l'effet de la propagande admirablement organisée par le gigantesque « Soil conservation service ». Les Etats-Unis se sont décidés à constituer ce dernier... cent cinquante ans après que Patrick Henry, compagnon de Georges Washington, ait écrit que « le plus grand patriote était celui qui limitait le mieux l'érosion », et après avoir gaspillé, entre temps, plusieurs dizaines de millions d'hectares de terres productives.

Contrairement à ce qui s'est passé et se passe encore aux Etats-Unis, c'est d'une manière absolument inconsciente que l'agriculture minière se pratique au Maroc. Sa redoutable gravité et la rapidité de la destruction continue qu'elle entraîne du capital foncier du pays vient de ce que, loin d'être le fait de quelques aventuriers en nombre relativement limité et cherchant un enrichissement rapide, elle devient au contraire la méthode normale de gestion pour la plupart des fellahs et pour la totalité des possesseurs marocains de troupeaux.

Sa généralisation résulte, en effet, de la combinaison de pratiques ancestrales, mises lentement au point sous un régime à peu près permanent de précarité et d'insécurité, avec la paix et toutes ses conséquences dans l'ordre économique et social qui, de 1912 à 1935, s'est progressivement mais très rapidement étendue sous l'action de la France sur l'ensemble du pays.

Une modification aussi accélérée des conditions économiques et politiques qui entourent

(1) N.D.L.R. — Cette étude de M. J.-P. Challot, avait déjà été remise à la rédaction du *Bulletin économique et social* quand fut annoncée la parution de la traduction de l'ouvrage de M. William Vogt « La faim du monde » (Paris, Hachette), dont les considérations et certaines conclusions sont analogues à celles de M. Challot. Il nous a paru utile de signaler cet ouvrage à nos lecteurs.

un type d'agriculture ne peut, de toute évidence, être suivie au même rythme par une évolution de la pensée, telle qu'elle pourrait finir par donner aux propriétaires du sol ce sens de la continuité et de la solidarité familiale dans le temps, si marqué chez le paysan français. Dans le livre cité plus haut, Bromfield ne peut cacher sa stupéfaction et son admiration pour la prudence avec laquelle les cultivateurs français, même les plus arriérés, tiennent à conserver, au bénéfice de leurs descendants, le capital que constituent leur sol et sa fertilité.

Or, tandis que chez le paysan marocain l'influence de l'Islam et le fatalisme dû à une foi profonde et respectable en la prévoyance divine ralentissent, par rapport à ce qu'elle a été dans le passé chez son congénère français, cette formation du sens du devoir de la conservation familiale, les conditions géographiques nord-africaines accélèrent au contraire, relativement à l'Europe occidentale, tous les processus de dégradation du sol sous l'action des érosions pluviale et éolienne.

Dès à présent, le déséquilibre commence à se produire entre une population qui augmente et une fertilité qui fuit et lorsque l'on connaît la rapide progression avec laquelle se développent les phénomènes d'érosion dès qu'ils ont été déchainés, on ne peut assister sans angoisse au spectacle de la généralisation de pratiques agricoles imprudentes qui, au nom d'une tradition, devenue parfaitement anachronique sous l'évolution des conditions politiques, entraîne vers leur ruine l'ensemble du sol et de ses utilisateurs.

Dumont a ainsi estimé que l'Algérie avait chaque jour 330 musulmans de plus et peut-être cent hectares de terre en moins, arrachés par l'érosion et déposés dans les réservoirs des barrages.

Or ce bilan effroyablement négatif ne comprend ni la diminution de fertilité, impossible à chiffrer, des terres imprudemment cultivées, ni la perte de capital fourrager des parcours surchargés.

* * *

Un certain nombre d'exemples pris dans le domaine principalement agricole et dans le domaine pastoral sont sans doute nécessaires pour illustrer ces affirmations dont le pessimisme n'a malheureusement rien d'exagéré.

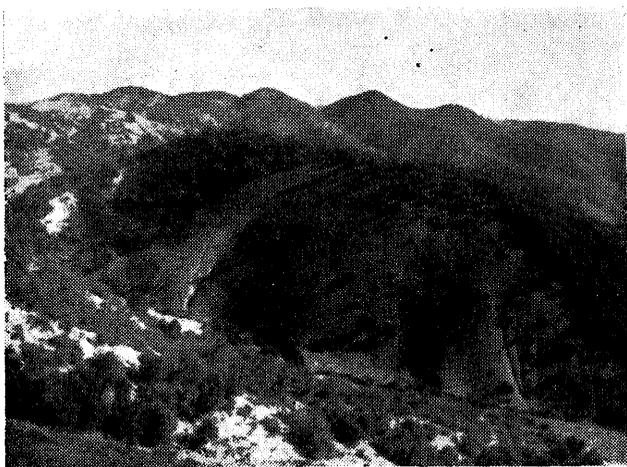
En traversant au printemps, par l'une des routes qui la sillonnent, la belle plaine de Chaouïa, l'observateur est frappé par l'absence

à peu près complète des terres en jachère : toutes les parcelles qui n'ont pas été utilisées pour les céréales d'hiver (blé ou orge) sontensemencées en maïs, alors que peu d'années auparavant, la règle de culture dans cette zone était la jachère bisannuelle. Au cours de cette période de repos, le sol, utilisé comme terrain de parcours avant que la récolte ne permette d'envoyer le bétail dans les chaumes, bénéficiait encore d'une petite fumure organique.

En supprimant la jachère et en intensifiant leur agriculture, les fellahs n'ont pas pour autant renoncé à la possession de leur bétail : ils le concentrent sur l'emprise des routes et envoient le surplus surcharger les terres collectives voisines, dont le cas sera étudié un peu plus bas.

Cette intensification de la culture qui n'est compensée ni par l'apport de fumier, ni par l'enfouissement d'engrais verts, ne peut conduire qu'à une lente mais sûre diminution de la proportion des éléments humiques dans le sol, donc à une diminution parallèle de son pouvoir de rétention d'eau. La baisse de fertilité s'accompagnera d'une moindre résistance à la sécheresse et, comme dans les plaines du Manitoba, soumises depuis trop de temps à une monoculture destructrice de l'humus, on verra les rendements descendre progressivement.

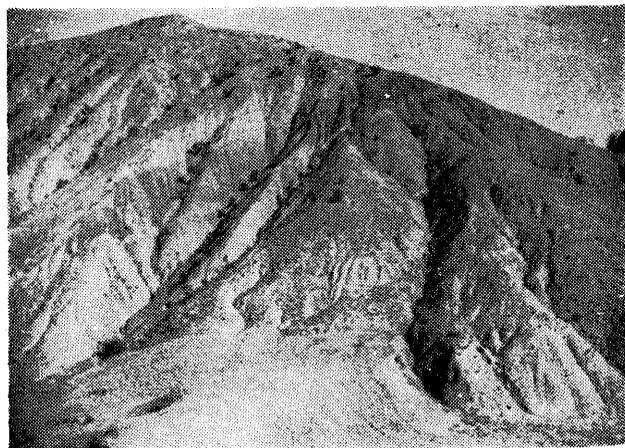
Dans ce cas, l'on ne peut guère encore avoir à redouter que la baisse de fertilité du sol, baisse dont on peut concevoir qu'elle soit un jour enrayée, grâce à la généralisation de l'emploi des engrais verts ou, mieux encore, à une augmentation du cheptel bovin par la constitution de réserves fourragères. Il n'y a pas en général destruction complète du sol par érosion, sauf lorsque la disparition à peu près totale des éléments humiques diminue à tel point le pou-



Défrichement récent, déjà attaqué par l'érosion. Le sol ne donnera plus beaucoup de récoltes. Environs de Brikha (Ouezzane).

voir d'absorption de l'eau qu'une pluie un peu intense arrive à entraîner, même sur pentes faibles, un certain ruissellement.

Le cas est beaucoup plus grave lorsqu'il s'agit de défrichement et de mise en culture de terres à vocation pastorale.



Après quelques années, l'érosion ne laisse que le sous-sol : le terrain est définitivement stérile et ce sont les habitants de la partie inférieure de la vallée qui sont victimes du régime torrentiel.

Environs de Dar Caïd Medboh (Taza).

Le gaspillage du capital foncier est, dans ce cas, d'autant plus rapide que les coupables du défrichement n'ont en général aucune expérience, aucune tradition agricole, et que ce sont de médiocres cultivateurs.

C'est là que l'on mesure peut-être le mieux le bouleversement des conditions sociales traditionnelles qu'a provoqué l'établissement de la paix française : la plupart des tribus montagnardes du Maroc ne pratiquaient la culture, avant la pacification, que dans une mesure très restreinte, autour des sources et des points d'eau. La base de l'alimentation était l'élevage : quant au grain, ces solides guerriers faisaient de temps en temps des incursions en plaine pour s'en procurer. L'exercice d'un tel mode de ravitaillement devenant impossible au fur et à mesure que s'étendait la pacification, ces populations, trop peu évoluées, n'ont pu atteindre du premier coup le stade normal qui leur aurait permis d'échanger le grain qui leur manquait contre l'excédent du croît de leurs troupeaux.

S'aveuglant sur l'extension indéfinie de la capacité de leurs terrains de parcours, elles ont entamé un vaste mouvement de défrichement sans pour autant restreindre l'effectif de leur bétail.

Cette mise en culture, sans la moindre précaution contre l'érosion, de terres dont la vocation était uniquement pastorale ou accessoirement forestière, entraîne leur rapide enlèvement par l'eau sur les pentes, ou par le vent dans les plaines steppiques.

Les sols qui disparaissent ainsi irrémédiablement par érosion, après avoir donné quelques récoltes dont seules les premières faisaient illusion, sont immédiatement remplacés par de nouveaux défrichements dont le rythme s'accroît encore sous la pression démographique.

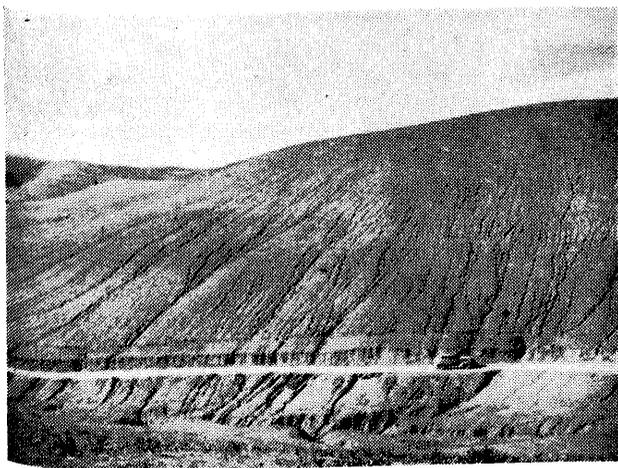
En outre, ainsi qu'il a été indiqué plus haut pour la fâcheuse évolution de l'agriculture ancienne, les néocultivateurs dont il vient d'être question ne diminuent en rien pour cela le nombre de leurs têtes de bétail et concentrent ces dernières sur des surfaces de plus en plus réduites, au détriment évidemment du capital-fourrage.

Or, les modalités et les fâcheux effets de cette surcharge de bétail se produisent déjà même dans les zones où il n'y a pas de défrichement possible et méritent d'être étudiés à part.

* * *

Parmi les principaux concepts qui devraient dominer un élevage bien organisé, il en est un qui échappe complètement aux propriétaires marocains de troupeaux, c'est la notion de la « possibilité en herbe » d'un pâturage donné, c'est-à-dire du nombre maximum de bêtes qu'il peut porter de manière continue (en tenant compte de la nécessité de laisser périodiquement les plantes fourragères se régénérer) sans se dégrader.

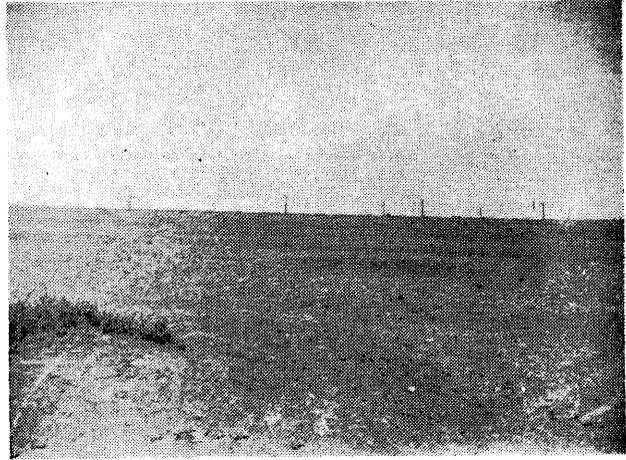
L'absence de cette conception résulte d'abord de cette vieille notion sémitique que la richesse se mesure au nombre de têtes de bétail, bien plus qu'au poids de viande produit, ensuite, de la généralisation de la forme collective de la propriété pastorale. Il est particulièrement impossible de concevoir qu'un propriétaire de troupeaux, se rendant compte de ce que la valeur fourragère des terres de parcours de sa tribu est en diminution, se décide de lui-même à réduire d'un tiers ou de la moitié le nombre de ses animaux. Bien plus, éblouies par les taux de location qu'on leur offre, certaines



Lorsqu'on laboure une pente sans précautions, il arrive que la terre arable soit emportée par le ruissellement. Ce n'est pas dans la mer que s'est perdue celle arrachée au terrain ci-dessus : elle s'est retrouvée au pied du barrage de l'oued Mellah.
Environ de Benahmed.

collectivités prennent en plus en « embouche » (on ne peut employer ce terme sans une triste ironie) les animaux que leurs voisins agriculteurs ne peuvent plus conserver sur leurs terres, faute de jachères.

Avant la pacification, la question se réglait du fait même de l'insécurité : les luttes intestines, les razzias amenuisaient fréquemment l'effectif des troupeaux et permettaient au tapis végétal de se reconstituer. Particulièrement, les



Résultats de la surcharge d'un pâturage :
Il n'y a presque plus de végétation et le petit relief qui marque la base de la touffe, bien tondue, de jujubier montre que l'érosion éolienne commence à se manifester.
Environ de Sidi Bou Othmane (Marrakech).

zones frontières, d'ailleurs mobiles, entre deux tribus ou deux confédérations de tribus, dangereuses à fréquenter par les bergers en période de tension, constituaient au cours des trêves qui permettaient de les utiliser, d'excellentes réserves fourragères.

On peut affirmer que, sauf dans les forêts domaniales qui bénéficient des mises en défens temporaires imposées par les périodes de régénération des essences ligneuses, la plupart des pâturages collectifs n'ont jamais connu un repos, même d'une année seulement, depuis la pacification.

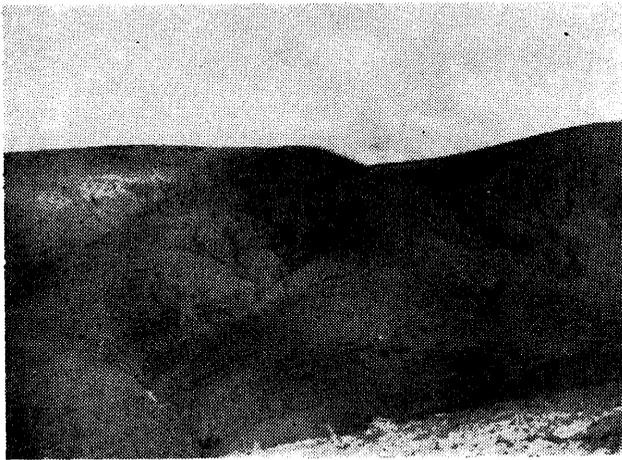
Qu'en résulte-t-il ? : Aucune plante appréciée par le bétail ne peut arriver à se développer jusqu'au point où elle est susceptible de fleurir et de donner des graines pour la campagne suivante : il s'en suit une élimination à peu près totale des plantes annuelles — qui sont, en général, les meilleures — et une disparition lente, mais certaine, des plantes vivaces, puisque celles qui meurent ne sont pas remplacées par de nouveaux semis.

Cette diminution de la densité des plantes fourragères provoque, soit une mise à nu du sol, alors attaqué par les deux formes de l'érosion, soit une pullulation des espèces vénéneuses, refusées par le bétail, ou très épineuses. Ces dernières ont encore cependant un intérêt, méconnu la plupart du temps : à l'abri de la protection mécanique qu'elles constituent, certaines plantes, même annuelles, arrivent à fleurir et à grainer, ralentissant ainsi, quelque peu, la marche de la dégradation.

Après quinze à trente années seulement de cette pacification, si souhaitable et si fructueuse

par ailleurs, mais dont le résultat a été la stabilisation et l'augmentation, sans le moindre répit, de la pression des troupeaux sur les terrains de parcours, c'est un spectacle véritablement poignant pour l'observateur un peu averti des questions botaniques, de constater la rapidité avec laquelle se gaspille le capital fourrager du Maroc.

Au cours de certaines années, marquées par une pluviométrie particulièrement déficiente ou irrégulière, la nature obtient brutalement — et sans profit pour personne, sinon pour les chacals et les hyènes — une diminution parfois considérable du nombre de têtes de bétail que n'avait pu assurer avec plus de modération mais en temps utile, une sagesse humaine absente ou impuissante. Malheureusement, avant de mourir d'inanition ou de déficience physiologique, les animaux condamnés à mort par le trop fort rationnement, dû à l'excès même de leur nombre, ont prélevé leur part sur la maigre pitance commune et, tout en diminuant celles des survivants, ils ont encore contribué à l'accélération de la dégradation du paysage végétal.



Lorsque la surcharge du pâturage sur des terrains en pente y a déchaîné le mécanisme de l'érosion pluviale, il finit par ne rester que le sous-sol et l'on aboutit au désert. La terre est morte.

Environ de Bou Laouane.

Il est sans doute encore difficile de voir apparaître sur les statistiques du bétail, notamment celles du tertib, l'évolution dramatique de cette consommation de capital. Si des monographies locales pouvaient être entreprises, elles devraient tenir le plus grand compte du « poids » des différents chiffres, car les recensements faits au cours des premières années ayant suivi la pacification était évidemment moins poussés qu'ultérieurement.

En outre, il est possible que le nombre des animaux continue à augmenter alors que derrière cette augmentation, signe apparent mais fallacieux de prospérité, se cachent, soit l'amalgrissement individuel, soit la préparation de la prochaine mortalité catastrophique.

Si l'aspect du terrain de parcours (proportion des plages érodées, proportion des épineux

et des vénéneux, proportion des plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles) peut donner une idée du *stade* dans la marche vers la ruine définitive, seule l'observation botanique continue peut permettre d'apprécier la *vitesse* de cette marche.

Il est évident que cette dernière est d'autant plus rapide que le climat est plus sec et plus irrégulier. Dans les zones semi désertiques, situées au sud de l'Anti-Atlas et que l'auteur de cette note suit avec attention depuis plus de cinq ans, la désertification est absolument impressionnante alors que la pacification date d'à peine quinze ans, et ce n'est pas sans appréhension que l'on songe aux difficultés qui se produiront à relativement bref délai, lorsque les tribus qui auront imprudemment gaspillé leur réserve pastorale réclameront l'aide de leurs voisins chez lesquels une pluviométrie un peu meilleure aura permis un certain décalage avant l'aboutissement de la même fatale échéance.

* * *

Lorsque l'appauvrissement des pâturages est moins rapide qu'au sud de l'Anti-Atlas, où l'on saisit le phénomène type, il n'en est pas moins constant sur l'ensemble du Maroc et, ce qui fait son extrême gravité, même quand il peut sembler relativement lent, c'est qu'il est à peu près général et qu'il s'ajoute à la diminution de fertilité des terres mal cultivées indiquée au début de cette étude.

En face, il ne faut pas oublier que la population du pays va doubler au cours des cinquante prochaines années et que les espoirs fondés, soit sur le développement des secteurs irrigués, soit sur celui de l'industrialisation, ne pourront assurer l'alimentation normale que d'une partie de cet accroissement.

Quel que soit le pessimisme de ces constatations, on ne doit pas se laisser aller au découragement et tous les services administratifs intéressés, là où l'exemple des colons est insuffisant ou ne produit ses résultats que trop lentement, doivent lutter opiniâtrement pour accélérer l'évolution vers des formes plus rationnelles de l'économie rurale catastrophique actuelle.

L'argument, souvent donné, que cet état de choses dure depuis des siècles, n'a qu'une valeur apparente à cause de l'intervention très récente de la pacification. D'ailleurs, ces agréables et paresseuses civilisations basées sur la chèvre, avec parfois l'aggravation du chameau, qui ont déjà ruiné le Moyen-Orient et à peu près tout le pourtour de la Méditerranée, peuvent à la rigueur arriver à s'équilibrer, à coup de famines ou de déficiences périodiques, mais à partir du moment où l'on décide de protéger les populations contre les calamités par des importations de grains et d'assurer leur accroissement démographique, il faut obtenir d'elles, en contre partie, que le berger se transforme progressivement en agriculteur et abandonne la flûte en

roseau pour prendre la pelle et la pioche afin de retenir sur les pentes ou contre le vent, la terre et l'eau impitoyablement chassées par les troupeaux.

C'est à la collectivité de rang supérieur, c'est-à-dire à l'Etat, qu'il appartient d'intervenir pour faire cesser le suicide en commun que constitue le type d'exercice du pâturage et de certaines cultures par les collectivités locales.

Le Protectorat a marqué sa volonté d'engager cette lutte en créant en 1950 le service de la défense et de la restauration des sols dont elle constitue la seule raison d'être.

Les expériences réalisées depuis quelques années aux Etats-Unis, à Chypre et, plus près de nous en Algérie, sont encourageantes et instructives.

A leur lumière on peut conclure que trois conditions sont nécessaires pour aboutir :

1° organiser le maximum de démonstrations pratiques prouvant aux utilisateurs du sol que l'augmentation de travail et de discipline qu'on leur demande de s'imposer contribuera à leur enrichissement ;

2° faire aider par les fonds de la collectivité supérieure, donc par le budget de l'Etat, lequel y gagnera en fin de compte, les particuliers ou les collectivités locales qui accepteront de gérer leurs domaines « en bon père de famille » ;

3° pour cela, maintenir un certain dirigisme, surtout en matière de gestion des richesses collectives, pour lesquelles il faudra arriver, sous divers modes possibles, à joindre une tutelle technique à la tutelle exclusivement juridique qui existe déjà.

Après 5 ou 6 années consacrées à l'expérimentation, à la démonstration et à l'équipement, l'Algérie, au prix de la création de 400 emplois budgétaires et de crédits annuels de travaux de l'ordre du milliard, arrive à restaurer quinze à vingt mille hectares par an c'est-à-dire à peu près la moitié de ce que, d'après Dumont, cité plus haut, elle perd dans le même temps du fait de l'érosion.

En tenant compte de la valeur de l'exemple, on peut donc concevoir qu'aux prix d'un effort supplémentaire, un peu moindre que celui accompli jusque là, l'Algérie arrive d'ici peu à dépasser le stade où les restaurations équilibreront les pertes.

Le Maroc, en entamant sa contre-offensive dix ans à peine après sa voisine, a rattrapé sur elle un sérieux retard puisque le mécanisme d'érosion, décrit plus haut, s'y est déclenché beaucoup plus récemment, du fait du décalage dans les époques de la pacification.

D'ailleurs, quelque grande que puisse sembler l'ampleur de la tâche à entreprendre, il suffit, pour garder sa confiance, de se rappeler, comme chaque fois que l'on s'attaque au contrôle de phénomènes naturels, la phrase de Viollet le Duc que Demontzey a prise en exergue pour son traité du reboisement et du gazonnement des montagnes : « ...l'action de la nature ne résulte que de l'accumulation de petits moyens. L'homme peut donc agir à son tour puisque ces petits moyens sont à sa portée et que son intelligence lui permet d'en apprécier les effets ».

Octobre 1950,

J.-P. CHALLOT.